

2016

Devenir des diplômés du Master 2

Création Audiovisuelle (Son)

Domaine Arts, Lettres et Langues

Université Toulouse-Jean Jaurès

Promotion 2013

Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme

En 2012/2013, sur les 6 inscrits, 2 ont validé le diplôme soit un taux de réussite de 33,3 %.

Profil des diplômés :

- 1 femme et 1 homme.
- 1 est de nationalité française et 1 de nationalité étrangère.
- 1 a suivi le Master 2 dans le cadre de la formation initiale et 1 en tant que reprise d'études dans un dispositif de formation continue.
- 1 est titulaire d'un titre étranger et 1 a bénéficié d'une VAE.

Sur les 2 diplômés de la promotion 2013, 1 a répondu soit un taux de réponse de 50,0 %.

Profil du répondant :

- 1 homme.
- Il est de nationalité française.
- Durant la préparation du Master 2 en 2012/2013, il ne bénéficiait pas de bourse.
- Il a suivi le Master 2 en tant que reprise d'études dans un dispositif de formation continue.
- Il a bénéficié d'une VAE.
- Il a interrompu ses études entre le baccalauréat et l'obtention du Master 2 pendant 2 ans ou plus.
- Avant ou pendant le M2, il n'a pas réussi de concours de la Fonction Publique.

Avant ou pendant son année de Master 2, il n'a pas déclaré avoir obtenu un diplôme de niveau bac +4 ou plus, autre que le M1 et le M2 pour lequel il a été enquêté.

Poursuite d'études ou préparation de concours après l'obtention du Master 2

Après l'obtention du diplôme en 2013, le répondant n'a pas poursuivi des études ou préparé un concours de la fonction publique.

Situation du répondant à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

Il était en emploi aux 2 dates d'observation.

Il occupait le même emploi à 18 et à 30 mois et il s'agissait de son 1^{er} emploi depuis l'obtention du Master 2.

L'insertion

Depuis l'obtention du Master 2, le répondant avait occupé au moins un emploi et l'avait démarré entre 16 et 18 mois après.

Caractéristiques de l'emploi occupé

Intitulé de l'emploi occupé 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme : « Ingénieur du son »

Type de contrat : 18 mois après l'obtention du Master 2, son emploi n'était pas stable (Intérimaire, intermittent, contrat aidé, ...) et 30 mois après l'obtention du Master 2, il l'était (Profession libérale,

Niveau de l'emploi : Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures



Employeur : Un organisme à but lucratif ou une association

Secteur d'activité économique de l'employeur : Arts, spectacles et activités récréatives

Effectifs de l'entreprise ou administration (site) : De 3 à 9 salariés

Localisation de l'emploi : A 18 et 30 mois après l'obtention du Master 2, le répondant travaillait en Midi-Pyrénées et plus précisément en Haute-Garonne.

Mode d'accès à l'emploi : Réponse à une offre d'emploi

A 18 et 30 mois après l'obtention du M2, le répondant actif exerçait son emploi à temps plein.
Il n'a pas précisé son salaire.

Au 1^{er} décembre 2014 et au 1^{er} décembre 2015, le répondant actif estimait que son emploi était satisfaisant.

L'entrée sur le marché du travail

Depuis l'obtention du Master 2 et jusqu'au 1^{er} décembre 2015, le répondant n'avait pas recherché d'emploi car il était déjà en emploi.

Lien emploi - formation

Le répondant actif au 1^{er} décembre 2015, soit 30 mois après l'obtention du M2, dit que l'emploi occupé correspondait tout à fait à la spécialité du Master 2 et n'a pas donné son avis s'il correspondait au niveau de formation et à son projet professionnel de fin d'études.

Dans le cadre de l'emploi occupé, il n'a pas précisé si les connaissances acquises durant la formation en Master 2 lui étaient utiles et il utilisait très souvent des savoir-faire acquis durant la formation en Master 2.

Le répondant actif estimait ne pas manquer de certaines compétences.

Raisons de satisfaction et d'insatisfaction concernant l'emploi à 30 mois (1 répondant actif)

Il était satisfait de la nature des tâches mais pas de la stabilité de l'emploi.